Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l’habitat social

Band: 75 (2003)

Heft: 2: Pully

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PULLY : LOGEMENT ET PRIVILEGES

Privilegium : la loi du privé

François Jolliet

Où peut-on encore construire du logement en ville ?

La question est pertinente :

1. plus de la moitié des Romands vivent dans une agglomération urbaine (p. ex. 56 % des Vaudois habitent l'agglomération lausannoise ou Yverdon, Nyon, Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz)

2. les déplacements en agglomération (à pied, en deux-roues ou en transports publics) sont moins coûteux et plus écologiques que les déplacements en voiture privée, propres aux habitations individuelles à la campagne

3. la pénurie est sévère (pour le seul arc lémanique, les besoins s'élèveraient à 100'000 nouveaux logements sur 10 ans) et les terrains à disposition sont rationnés

Les communes-centres telles Genève ou Lausanne ont consenti de gros efforts pour la construction de logements, notamment les subventionnés et loyers modérés. Elles souhaitent, on les comprend, le soutien des communes périphériques pour combattre cette pénurie, d'autant que les terrains encore disponibles pour le logement se raréfient dans les communes-centres. L'ouest lausannois (Renens, Prilly, Bussigny, Crissier,...) et le sud / ouest genevois (Carouge, Vernier, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex,...) participent à cet effort ; leurs contribuables ne sont généralement pas aisés.

Pour résoudre la pénurie, que font certaines communes périphériques dont les revenus par habitant sont plus élevés ? Comment et combien construisent-elles ? Quelles sont leurs « réserves » (dans tous les sens du terme) en matière de logement ?

Nous soulevons un coin du voile en nous concentrant sur Pully, commune importante (16'000 habitants : une ville) proche de la deuxième agglomération romande, où certaines conditions se trouvent réunies : une image de commune privilégiée, laissant supposer des moyens financiers et un syndic socialiste, M. Jean-François Thonney, par ailleurs président de la SCHL. Il a bien voulu nous recevoir pour nous faire part de ses préoccupations, réalisations et perspectives. C'est donc un constat « sur le terrain » que documente ce numéro d'Habitation.

Pour notre part, nous retiendrons quelques faits et réflexions. Tout d'abord, une politique foncière à long terme (plus de 25 ans) fait défaut, en particulier pour le logement, comme d'ailleurs dans l'immense majorité des communes. A Pully, il est visiblement trop tard. Ensuite, les efforts de l'exécutif sont une condition nécessaire à la construction de logements à loyer modéré, la meilleure volonté ne suffit souvent pas face aux difficultés concrètes, politiques en particulier. M. Thonney (astreint aux travaux de Sisyphe) nous fait part de ses réalisations et de ses projets. Enfin, vient le constat que les lieux des privilégiés restent des lieux de privilèges : comment en vient-on à vendre pour le logement individuel privé certains terrains communaux, parfaitement adaptés au logement collectif, tel celui des Boverattes ?

Le constat final est en demi-teinte, voire assez sombre. Les efforts pulliérans ne résoudront pas la pénurie, même à l'échelle de la commune. Nous laissons au lecteur le soin d'extrapoler ces éléments pour les appliquer à d'autres situations politiques et financières. Nous craignons pourtant que ce constat ne soit malheureusement transposable, en l'adaptant aux spécificités locales, à beaucoup d'autres communes.

En couverture:
Viaduc des Anciens-Moulins
Rémy Gindroz, photographe

SOMMAIRE

4
Territoire
Pully: état des lieux
F. Jolliet

6
Politique
Pully: contexte politique
Interview de M. Thonney

8
Architecture
Pully: immeuble de Alpes
F. Jolliet

10
Fondation Pro Habitat Lausanne
75 ans de logement social
D. Vessaz

11
Coopératives
Courrier des lecteurs
M. Steullet

Assemblées générales ASH
Chr. Layaz

HABITATION

Administration
Société de communication de l'habitat social
c/o FLPAI
8, Cité Vieusseux, CH-1203 Genève
Tél. 022/949 51 34 Fax 022/344 06 01

Publicité
Ph. Diesbach tél. 021/310 15 28

Commission de rédaction
Chr. Layaz
F. Boschetti
J.P. Chabbey
N. Deville

Diffusion
La revue Habitation est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande de l'Association suisse pour l'habitat

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Prépresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux

Rédaction
Pont12 architectes SA
Rue du Pont12
1003 Lausanne